

## PRIX DE L'INNOVATION RH : Dossier de candidature 2016

### FICHE DETAILLEE

(3 pages maximum)

#### Etablissement :

Nom de l'établissement : Groupe Hospitalier Sud Ardennes  
Service : Direction des Ressources Humaines  
Adresse : 1 place Hourtoule CS 65113  
Code postal : 08303  
Ville : Rethel  
Personne référente : Marie Henry  
Fonction : Directrice Adjointe des ressources humaines, affaires médicales et de la clientèle  
Tél. : 03.24.38.66.05  
E-mail : [marie.henry@ch-ghsa.fr](mailto:marie.henry@ch-ghsa.fr)

#### Domaine(s) (cochez 1 ou plusieurs domaines) :

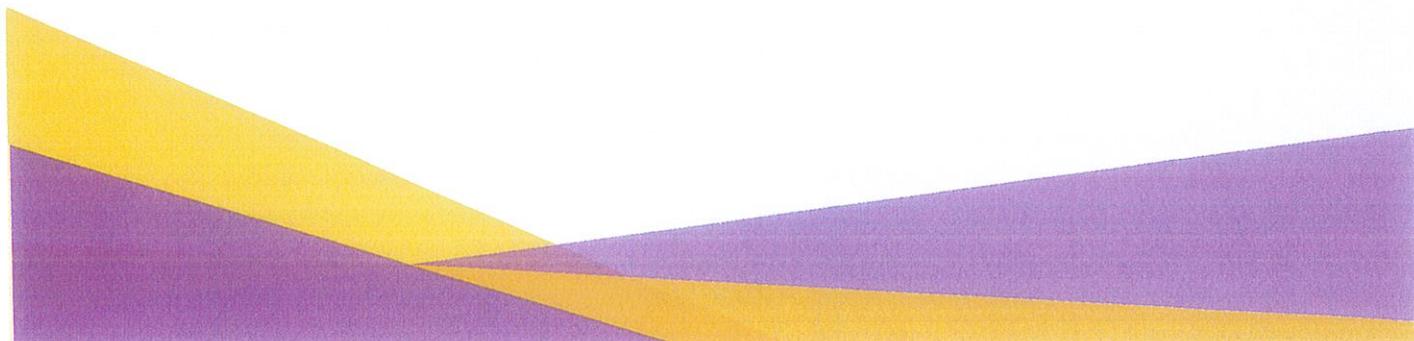
- Attractivité
- Communication interne
- Conditions de travail et santé au travail
- Coopérations entre établissements
- Coopération entre professionnels
- Dialogue social
- Formation et développement des compétences
- Gestion RH / Contrôle de gestion
- GPEC
- Management
- Organisation du travail
- Politique sociale
- Autre (préciser) .....

#### Personnel concerné :

PM

PNM

Ensemble du personnel



## **1. Contexte et objectifs**

Les troubles musculo-squelettiques et les accidents de travail liés à des problèmes de dos sont de plus en plus fréquents dans les établissements de santé. Le GHSA n'est pas exempt de cette problématique et l'absentéisme y est important.

Bien qu'il soit difficile de chiffrer précisément le lien absentéisme / problèmes de dos, les enquêtes menées dans l'établissement et les retours du CHSCT ont permis de mettre en évidence la problématique des maux de dos comme étant un enjeu majeur pour l'établissement.

Dans ce contexte, il a été décidé de travailler en collaboration étroite avec les partenaires sociaux de l'établissement et notamment le secrétaire du CHSCT sur la problématique des troubles musculo-squelettiques et notamment les « maux de dos » des professionnels de l'établissement.

Les différents travaux engagés en 2014 et 2015 ont permis de réduire le taux d'absentéisme pour passer de 7.91% en 2014 à 7.2% en 2015. Cette baisse du taux d'absentéisme peut s'expliquer par la politique d'amélioration des conditions de travail mise en place au GHSA.

Les objectifs du projet qui va vous être présenté dans ce document est double. Il s'agit d'améliorer les conditions de travail de tous les professionnels de l'établissement mais aussi de réduire l'absentéisme et les accidents de travail.

## **2. Description du projet, actions réalisées et calendrier**

### **a) L'année du dos : un point d'ancrage essentiel à la démarche**

L'année du dos a été en 2015 un enjeu majeur dans la politique d'amélioration des conditions de travail des professionnels du GHSA.

Le projet est né d'une réflexion commune de la Direction des ressources humaines et du CHSCT via notamment son secrétaire. Il s'articule autour de deux actions centrales :

- La formation de référents manutention dans tous les services
- L'organisation de journées « chambre des bonnes pratiques en manutention »

Autour de ces actions, une démarche de communication a été réalisée afin d'informer et de sensibiliser les professionnels de l'établissement aux bonnes pratiques en manutention.

Plusieurs supports de communication que vous trouverez en pièce-jointe, ont été transmis aux agents :

- Réalisation d'un article dans le journal interne (Annexe 1)
- Diffusion d'une affiche sur les « 10 commandements des bonnes pratiques en manutention (Annexe 2)
- Achat de relax pour les agents de nuit et diffusion d'une note de service (Annexe 3)

### **b) Former des référents manutention : un élément essentiel de la politique d'amélioration des conditions de travail**

Deux sessions de formation « manutention des malades » ont été réalisées au sein du GHSA. Plusieurs organismes de formation ont été consultés afin que la direction des ressources humaines et le secrétaire du CHSCT puisse étudier les propositions et choisir la plus adaptée.

L'organisme ACF (Alternative Conseil et Formation) basée à Charleville-Mézières a été sélectionné et plusieurs sessions ont été programmées :

- 12 et 13 octobre 2015, 2 jours de formation à la manutention des malades pour les référents de service
- 25 et 26 janvier 2016, 2 jours de formation à la manutention des malades pour les référents de service
- 18 novembre et 14 décembre 2015, formation des 3 référents manutention avec certificat d'acteur en prévention (PRAP)

Ce programme de formation se poursuivra en 2016 et 2017 avec 5 nouveaux groupes :

- Deux groupes (2016 et 2017) seront formés parmi les Agents des Services Hospitaliers (ASH) réalisant l'entretien des locaux de l'établissement. En effet, ces professionnels sont trop souvent oubliés et les contraintes physiques sont non négligeables. Nous avons ainsi choisi de réaliser un groupe spécifique afin de former 10 ASH. Formation prévue le 14 octobre 2016.
- Un groupe permettra de former des agents manipulant des charges lourdes à destination du personnel ouvrier, technique, blanchisserie ou pharmacie permettra d'engager une démarche similaire en formant 10 référents de service.
- Un groupe à destination du personnel administratif (installation au poste de travail, ergonomie, port de charges) sera mis en place en 2017 formant ainsi 10 référents administratifs
- Un groupe pour le personnel soignant sera remis en place en 2017 avec les mêmes objectifs que précédemment.

Au total, 70 référents manutention seront formés au sein de l'établissement en 2017.

Cette formation a également permis de former trois formateur PRAP. Ils ont obtenu leur certificat d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique le 22 février 2016.

Les trois référents établissement, formateur PRAP, ont des profils variés et sont positionnés sur les deux sites de l'établissement :

- Mr LOUPADIERE, aide-soignant en unité de surveillance continue sur le site de Reithel
- Mr OSWALD, aide-soignant à l'EHPAD de Reithel
- Mr BUCHET, ouvrier professionnel qualifié en blanchisserie sur le site de Vouziers

Ils ont pour missions de former les agents de l'établissement mais aussi de répondre aux difficultés quotidiennes que peuvent rencontrer les professionnels pour les transferts et la manutention de patients ou de résidents. Ils interviennent à la demande de leurs collègues mais aussi dans le cadre des actions prévues par le groupe de travail.

En parallèle, afin d'avoir une action transversale sur l'ensemble des services, un « référent manutention » a été formé dans chaque service de l'établissement et sur les deux sites. Il s'agit d'agents volontaires ayant envie de s'investir dans la démarche engagée. Chaque agent a bénéficié de deux jours de formation.

Un courrier (Annexe 4), co-signé par la Directrice adjointe des ressources humaines et le secrétaire du CHSCT a été envoyé à chaque agent formé. Il a permis de les remercier de leur implication, de leur préciser leurs missions mais aussi de leur distribuer un livret « les métiers du soin », fourni par notre assureur et précisant les principaux risques professionnels et les solutions proposées.

c) La « chambre des bonnes pratiques en manutention » : un espace de rencontre et de mise en pratiques de situations complexes

Devant le succès rencontré par la « chambre des erreurs », mise en place dans l'établissement en 2015, le groupe de travail a eu l'idée innovante de créer une « chambre des bonnes pratiques en manutention ».

Cet espace a pour objectif de mettre en situation les professionnels de l'établissement dans l'utilisation du matériel, le port de charge ou l'installation devant un poste de travail. Il s'agit de ne pas juger les professionnels mais au contraire de chercher ensemble des solutions à des situations complexes et concrètes qu'ils vivent au quotidien. Une fois encore, la devise de ces journées est : « formez-vous pour ne pas vous déformer ».

Trois journées ont ainsi été programmées afin de permettre aux professionnels des trois sites de participer à cette action :

- Le 10 mai 2016 sur le site de l'hôpital de Vouziers
- Le 24 mai 2016 sur le site de l'Hôpital de Rethel
- Le 26 mai 2016 sur le site de l'EHPAD de Rethel.

Afin d'informer sur cette action, nous avons communiqué largement sur ces journées par différents moyens :

- Diffusion d'affiches par mail et dans tous les services (annexe 5)
- Distribution avec la fiche de paie d'un flyer (annexe 6)
- Passage dans les services de l'établissement du Directeur, des Directrices des ressources humaines et de la qualité/gestion des risques afin d'expliquer le but de cette journée aux agents les 25, 26, 27 avril et le 9 mai 2016.

### 3. Méthode adoptée

a) Mettre en place une démarche participative pour répondre aux besoins de tous les professionnels de l'établissement

Devant l'importance des troubles musculo-squelettiques et des problèmes de dos des agents, le Directeur a sollicité le CHSCT afin de constituer un groupe de travail. Ce dernier avait pour mission de proposer des actions concrètes, innovantes, ambitieuses et simples pour réduire notamment l'impact des TMS.

Suite à un appel à candidature, un groupe de travail de 10 personnes a été instauré. Il est constitué de personnels de l'établissement volontaires, de membre des organisations syndicales et de la direction des ressources humaines. Il travaille en collaboration étroite avec le médecin du travail.

Très rapidement, il a été décidé par le groupe de faire de l'année 2015 « l'année du dos ». Plusieurs actions ont été entreprises notamment en termes de communication. Il est cependant apparu que ces actions ne pouvaient être mises en place sans une formation plus spécifique des agents à la manutention.

L'ensemble des professionnels de l'établissement sont concernés par cette problématique et 70% de nos agents sont des soignants. Il a donc été décidé, dans un premier temps, de réaliser une formation plus spécifiquement axée vers les soignants avant d'élargir les actions en 2016 et 2017.

#### b) Une formation ambitieuse pour une transmission à tous les professionnels

Afin de répondre plus précisément aux besoins des professionnels mais aussi de réduire les problématiques liées à la manutention, la formation est apparue comme un élément du dispositif mis en place.

Emanant de la réflexion du groupe de travail, il a été proposé à la Direction de mettre en place dès 2015, deux groupes (pour 12 personnes) de formation à la manutention des malades.

#### 4. Résultats obtenus et modalités d'évaluation

##### a) Une évaluation par les professionnels

Une première évaluation a été réalisée afin de connaître la qualité de la formation et de l'intervenant. Les retours ont été excellents et l'organisme a répondu aux attentes de l'établissement.

Afin d'évaluer la portée de nos actions, nous nous sommes rendus dans les services pour rencontrer les agents et recueillir leurs avis. Les résultats sont très satisfaisants et il apparaît que la plupart des référents remplissent leurs missions et proposent de former quotidiennement leurs collègues. Le retour des organisations syndicales est également positif puisqu'il a été décidé de poursuivre le travail engagé en 2015.

##### b) Le succès de la « chambre des bonnes pratiques en manutention »

Lors de la première journée de la chambre des bonnes pratiques en manutention sur le site de Vouziers, 56 personnes ont participé à cette initiative. Le retour des professionnels a été très positif durant la journée et les cadres de services ont eu un retour très favorable au sein des services. Les deux prochaines journées (24 et 26 mai) devraient rencontrer le même succès. Nous espérons avoir au total une centaine de participants sur les trois jours.

##### c) Investir dans du matériel adapté

Pour répondre aux besoins de matériel dans les services, l'ergothérapeute de l'établissement a recensé les besoins.

Le premier investissement envisagé a consisté en l'achat de 77 draps de glisses. Ils ont été reçus début mai et sont distribués par les référents afin de former les professionnels et de s'assurer de leur utilisation.

Nous avons également investi dans un chariot électrique afin de favoriser la manipulation des charges lourdes (poubelles, chariots de linge) par les agents des services techniques, blanchisserie et espaces verts de l'établissement.

# **Annexe 1**

**Editorial**

Le GHSA est riche d'évènements pour les mois à venir.

Comme il a été évoqué dans une précédente parution, le GHSA s'est équipé d'un nouveau scanner en janvier 2015. Ce changement d'équipement permet au GHSA de maintenir une offre de soins à un haut niveau de qualité grâce aux dernières technologies. Il améliore considérablement la prise en charge des patients en bénéficiant des dernières technologies tout en contribuant à la qualité de l'examen. Seul équipement de ce type dans le Sud Ardennes, il répond à une offre de soins indispensable à la poursuite des activités de médecine, chirurgie et des urgences. Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous convier à l'inauguration du nouvel équipement le **mardi 12 mai 2015 à partir de 18h00 sur le site de Rethel.**

Autre évènement le **concours photos** : l'objectif de ce concours est de permettre aux personnels d'exprimer leur vision du GHSA, de recueillir les différentes perceptions du GHSA.

Enfin, les **10 ans du GHSA** avec l'organisation d'un match de foot programmé sur Vouziers le **06 juin** : j'espère vous voir nombreux pour ce moment de convivialité.

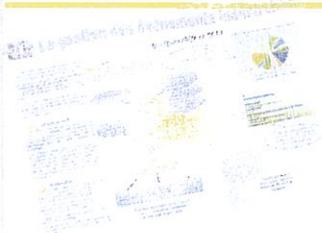
**Le Directeur**  
**Jean-Rémi RICHARD**

faire une copie ou de prévenir votre cadre ou chef de service. Le service Gestion des risques se charge du suivi et de la transmettre aux personnes concernées.

**Attention, en cas d'évènement indésirable majeur pouvant mettre en danger les patients ou le personnel, contactez immédiatement la personne impliquée dans la résolution (par exemple les vigilants) et par la suite rédigez votre FEI.**

C'est le nombre de fiches d'évènements indésirables qui ont été traitées en 2014

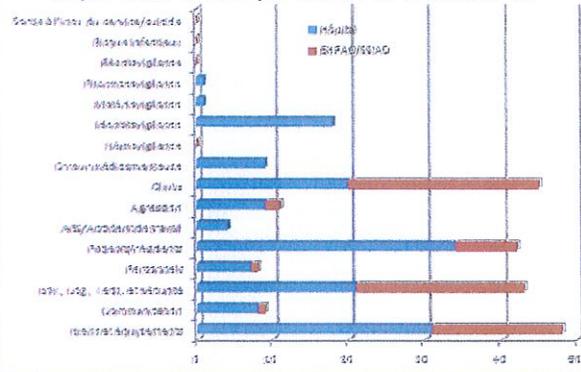
**Bilan sur les Fiches d'évènements indésirables**



Nouvelle affiche dans les services concernant le bilan des FEI et la méthode à suivre pour en rédiger. Mais qu'est ce qu'une FEI?

C'est une Fiche d'Evènement Indésirable. **Tout agent peut rédiger une fiche sur un évènement qu'il juge non conforme aux bonnes pratiques, évènement qui ne devrait pas avoir eu lieu ou qui a ou risque d'avoir des conséquences néfastes que ce soit pour le personnel, le patient, le matériel...**

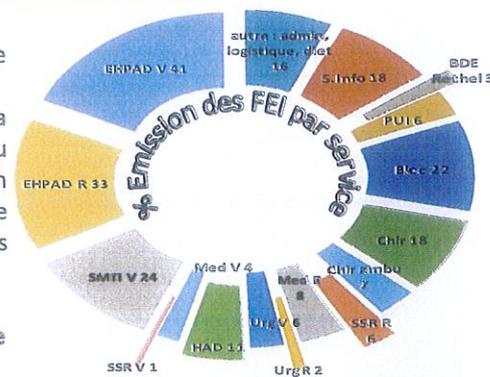
**Répartition des FEI par nature de l'évènement**



Attention une FEI ne remplace pas les bons GMAO que vous devez rédiger lors de demande de travaux ou de réparation auprès des services techniques. Les FEI servent à décrire un dysfonctionnement et non une demande de réparation...

**Comment procéder?**

Le formulaire est disponible dans le réseau : P:\Formulaires\vigilances. Vous écrivez la fiche et la transmettez à la Direction ou Direction Qualité. N'oubliez pas d'en



**La photo du mois - Fil rouge Gestes et Postures**

Les chiffres sont particulièrement éloquentes : entre 51% et 83% des personnes consultées ont souffert au moins une fois du dos dans leur vie. Cependant, le mal de dos n'est pas une fatalité. Il n'est pas seulement lié à un faux mouvement ou au port de charges lourdes. Son origine est bien souvent impossible à déterminer car rarement unique.

Dans ce cadre, le CHSCT et la Direction proposent une action annuelle afin de sensibiliser l'ensemble du personnel aux bonnes pratiques en matière de manutention et d'axer les actions sur la prévention du mal de dos.

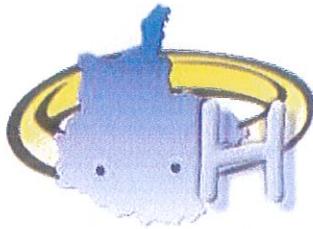
A cette initiative, une formation sera proposée en octobre. Nous comptons sur votre motivation afin de former des « référents école du dos » dans chaque service qui participeront activement au développement et à la promotion des bonnes pratiques.



GHSA, Communication

# **Annexe 2**

# Protéger son dos : Les 10 commandements



Groupe hospitalier Sud Ardennes

Des talons, ça va pas !!!



1 - Des chaussures adéquates, tu porteras

Pliez les jambes, appuyez sur vos talons, penchez la tête en avant ... A trois... Hop, on remonte



2- Au patient, chaque manœuvre tu expliqueras

Faites le « pont » pour que je tire bien l'alèse



3- Sa participation active tu solliciteras

Vous avez de bonnes mains, vous ne me faites jamais mal !



4- De tes gestes, son confort dépendra

J'utilise mes jambes comme des leviers et prend appui sur le bord du lit ...



5- Un bon ancrage au sol tu utiliseras

... Je garde mon dos bien droit et je tiens mon patient le plus près possible



6- Ton dos bien droit tu maintiendras

Avant de commencer, je choisis le matériel approprié et je le règle. Monsieur, je vais monter un peu le lit .



8- Les aides techniques tu choisiras

N'oublie pas de respirer, Ça oxygène tes muscles



9- Pendant l'effort tu respireras

Faut que je fasse attention à mon dos



10- Une bonne hygiène de vie tu adopteras

Plus d'un soignant sur deux souffre de lombalgies dues à la manipulation des patients.

Apprenez d'abord à bien positionner votre corps pendant l'effort.

Sollicitez aussi la participation active des patients.

Utilisez chaque fois que possible les aides techniques : lève-malade, potence, lit à hauteur variable...

Veillez à entretenir votre corps par une bonne hygiène de vie.

# **Annexe 3**



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,  
DES AFFAIRES MEDICALES ET DE LA CLIENTELE**

Tél : 03.24.38.66.05

Fax : 03.24.38.66.25

Rethel, le 2 février 2016

Nos Réf. : JRR/MH/VP/115

## NOTE D'INFORMATION N°11

Note pour l'arrivée de fauteuils de repos de nuit dans les services.

Dans le cadre du groupe de travail sur la prévention des maux de dos et en collaboration avec le CHSCT et la médecine du travail, des fauteuils de repos ont été achetés par l'établissement et sont arrivés dans les services.

Ils ont pour but de vous permettre de soulager vos jambes et votre dos pendant quelques minutes durant la nuit. Ils ne sont en aucun cas présents pour dormir, votre attention étant requise pour prendre en charge les patients et les résidents des différents services de l'établissement.

Groupe Hospitalier Sud Ardennes  
La Coordinatrice des soins

Marie-Liesse LEININGER

Groupe Hospitalier Sud Ardennes  
Pour le Directeur et par délégation  
La Directrice Adjointe des Ressources Humaines,  
Des Affaires Médicales et de la Clientèle

Marie HENRY

# **Annexe 4**



Rethel, le 10 mars 2016

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,  
DES AFFAIRES MEDICALES  
ET DE LA CLIENTELE**

Tél : 03.24.38.66.05

Fax : 03.24.38.66.25

Email : viviane.padoan@ch-ghsa.fr

Affaire suivie par Marie HENRY

Madame, Monsieur, cher référent « prévention des maux de dos »,

Vous avez bénéficié fin 2015 d'une formation manutention des malades. Nous vous remercions d'avoir participé activement à cette formation. Comme vous le savez, l'impact des troubles musculo-squelettiques et des problèmes de dos liés notamment à la manutention des malades est important dans les établissements de santé. Le GHSA souhaite agir sur cette problématique et entend mettre en place une politique durable d'amélioration des conditions de travail de tous les agents et agir sur les maux de dos notamment.

Dans ce cadre, des actions spécifiques ont déjà été entreprises avec le CHSCT et un groupe de travail spécifique a été mis en place. L'objectif est d'améliorer vos conditions de travail. Les actions entreprises ont été les suivantes :

- Achat de transat pour les agents de nuit afin de leur permettre de reposer leurs jambes quelques minutes
- Publication d'un article de sensibilisation dans le journal interne
- Affichage des 10 commandements des bonnes pratiques en manutentions
- Formation de 20 référents
- Formation de trois référents établissements

Le travail engagé pour réduire les « maux de dos » constitue un enjeu important cette année encore. Les actions débutées l'année dernière se poursuivront cette année avec de nouvelles actions de formation et de communication (édition d'un livret à destination du personnel, article dans le journal interne, etc.)

Nous vous remercions d'avoir accepté de devenir référent manutention au sein de votre service. Nous comptons sur vous pour transmettre les bonnes pratiques que vous avez apprises, former vos collègues à l'utilisation du matériel, travailler ensemble sur les problématiques des usagers difficiles à manipuler.

L'utilisation du bon geste, au bon moment, avec le bon matériel, pour le bon usager et le respect des bonnes pratiques apportera sans aucun doute du confort pour nos usagers et permettra à chacun d'exercer son métier dans de bonnes conditions.

Vous trouverez, joint à ce courrier, un livret reprenant les principaux risques professionnels liés aux métiers du soin ainsi que des propositions de solutions adaptées pour les réduire.

Votre engagement est essentiel pour vos collègues, pour l'établissement et pour les patients.

Comptant sur votre implication, et vous remerciant,

Le secrétaire du CHSCT

Georges BUCHET

Pour le Directeur et par Délégation,  
La directrice adjointe des ressources humaines,  
des affaires médicales et de la clientèle

Marie HENRY

*toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Directeur*

Siège Social : Groupe Hospitalier Sud Ardennes - 1 Place Hourcoule - CS 63113 - 08303 RETHEL Cedex

☎ : 03 24 38 66 02 ☎ : 03 24 38 66 30 ✉ : direction@ch-ghsa.fr

# **Annexe 5**



# Prévention des maux de dos

## La chambre des bonnes pratiques

Projet destiné à l'ensemble des professionnels du GHSA

Améliorez vos pratiques et mieux protéger votre dos

Venez avec vos difficultés, simulez la situation que vous choisissez et trouvez les solutions adaptées

Tester le matériel et se former sur sa bonne utilisation  
Recevoir des conseils pour protéger son dos

Vous aider à vous former pour ne pas vous déformer et sans vous juger

Nous vous invitons à participer à la chambre des bonnes pratiques

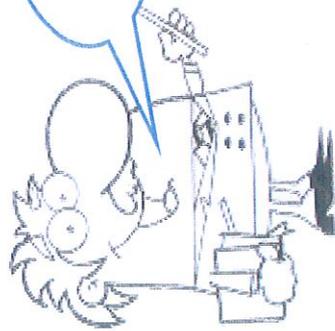
A Vouziers  
Le 10 Mai dans l'Ex SSR  
De 10h à 19h  
M. Buchet - Référent



J'ai mal au dos ! pouvez-vous m'aider ?

Bien sur ! Nous allons vous conseiller !

- ☞ Définissez la situation que vous souhaitez simuler en fonction de vos difficultés
- ☞ Ou
- ☞ Choisissez une situation à simuler parmi celles qui vous seront proposées





# Prévention des maux de dos

## La chambre des bonnes pratiques

Projet destiné à l'ensemble des professionnels du GHSA

Améliorez vos pratiques et mieux protéger votre dos

Venez avec vos difficultés, simulez la situation que vous choisissez et trouvez les solutions adaptées

Tester le matériel et se former sur sa bonne utilisation  
Recevoir des conseils pour protéger son dos

Vous aider à vous former pour ne pas vous déformer et sans vous juger

Nous vous invitons à participer à la chambre des bonnes pratiques

A Rethel  
Le 24 Mai dans l'Ex maternité  
De 10h à 19h  
M. Loupadière - Référent



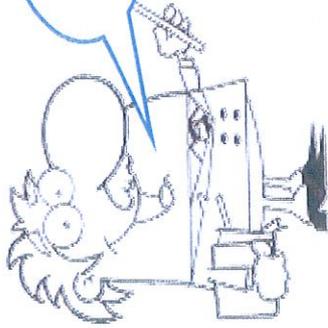
J'ai mal au dos ! Pouvez-vous m'aider ?

Bien sur ! Nous allons vous conseiller !

☞ Définissez la situation que vous souhaitez simuler en fonction de vos difficultés

Ou

☞ Choisissez une situation à simuler parmi celles qui vous seront proposées





# Prévention des maux de dos La chambre des bonnes pratiques

Projet destiné à l'ensemble des professionnels du GHSA

Améliorez vos pratiques et mieux protéger votre dos

Venez avec vos difficultés, simulez la situation que vous choisissez et trouvez les solutions adaptées

Tester le matériel et se former sur sa bonne utilisation  
Recevoir des conseils pour protéger son dos

Vous aider à vous former pour ne pas vous déformer et sans vous juger

Nous vous invitons à participer à la chambre des bonnes pratiques

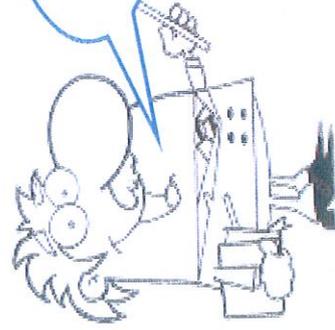
En **EHPAD** de Rethel  
Le **26 Mai** dans la **salle d'animation**  
De **11h à 18h**  
M. Oswald - Référént



J'ai mal au dos ! Pouvez-vous m'aider ?



Bien sur ! Nous allons vous conseiller !



- ☞ Définissez la situation que vous souhaitez simuler en fonction de vos difficultés
- Ou
- ☞ Choisissez une situation à simuler parmi celles qui vous seront proposées

# **Annexe 6**



# Prévention des maux de dos

## La chambre des bonnes pratiques

Projet destiné à l'ensemble des professionnels du GHSa : soins, administration, logistique et technique

Bien sur !  
Nous allons  
vous  
conseiller !



J'ai mal au  
dos ! Pouvez-  
vous  
m'aider ?



Venez avec vos difficultés, simulez la situation que vous choisissez et trouvez les solutions adaptées

Vous aidez à vous former pour ne pas vous déformer et sans vous juger

Nous vous invitons à participer à la chambre des bonnes pratiques



**A Vouziers**  
Le 10 Mai dans l'Ex SSR  
De 10h à 19h  
M. Buchet - Référent

**A Rethel**  
Le 24 Mai dans l'Ex maternité  
De 10h à 19h  
M. Loupadière - Référent

**A l'EHPAD de Rethel**  
Le 26 Mai dans la salle d'animation  
De 11h à 18h  
M. Oswald - Référent

### A votre arrivée

- 1- Définissez la situation que vous souhaitez simuler en fonction de vos difficultés
- 2- Choisissez une situation à simuler parmi celles qui vous seront proposées

### Objectifs

- ☞ Tester le matériel et être informé sur sa bonne utilisation
- ☞ Recevoir des conseils pour protéger son dos

### Avec le recul

- ☞ Améliorer vos pratiques et mieux protéger votre dos



# Prévention des maux de dos

## La chambre des bonnes pratiques

Projet destiné à l'ensemble des professionnels du GHSa : soins, administration, logistique et technique

Bien sur !  
Nous allons  
vous  
conseiller !



J'ai mal au  
dos ! Pouvez-  
vous  
m'aider ?



Venez avec vos difficultés, simulez la situation que vous choisissez et trouvez les solutions adaptées

Vous aidez à vous former pour ne pas vous déformer et sans vous juger

Nous vous invitons à participer à la chambre des bonnes pratiques



**A Vouziers**  
Le 10 Mai dans l'Ex SSR  
De 10h à 19h  
M. Buchet - Référent

**A Rethel**  
Le 24 Mai dans l'Ex maternité  
De 10h à 19h  
M. Loupadière - Référent

**A l'EHPAD de Rethel**  
Le 26 Mai dans la salle d'animation  
De 11h à 18h  
M. Oswald - Référent

### A votre arrivée

- 1- Définissez la situation que vous souhaitez simuler en fonction de vos difficultés
- 2- Choisissez une situation à simuler parmi celles qui vous seront proposées

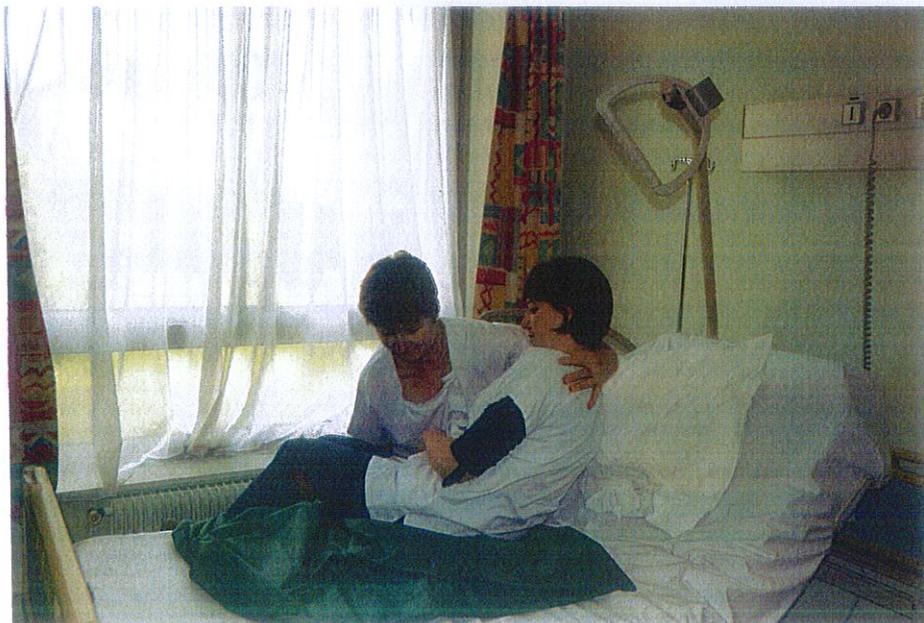
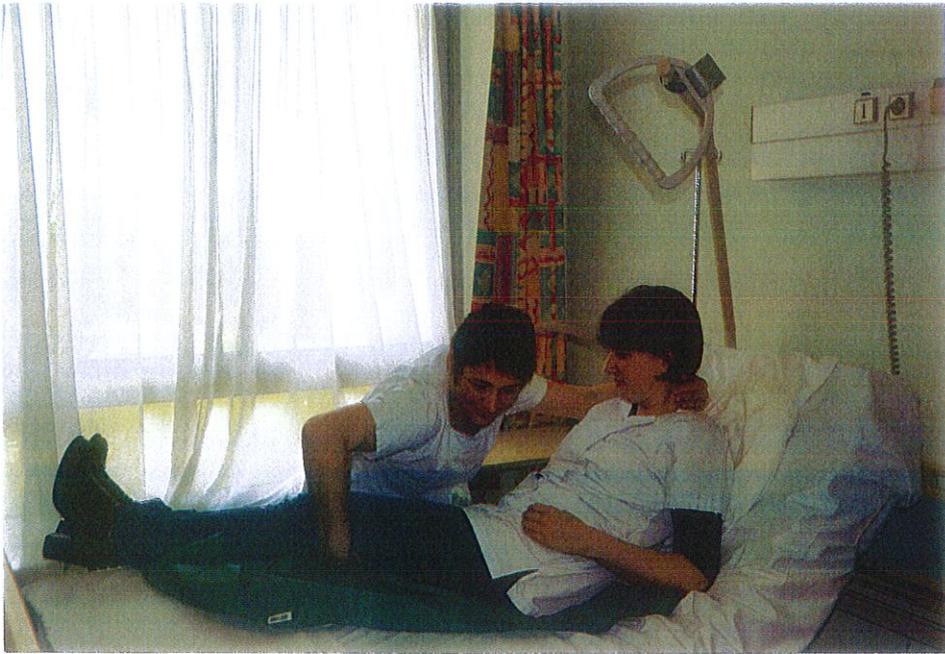
### Objectifs

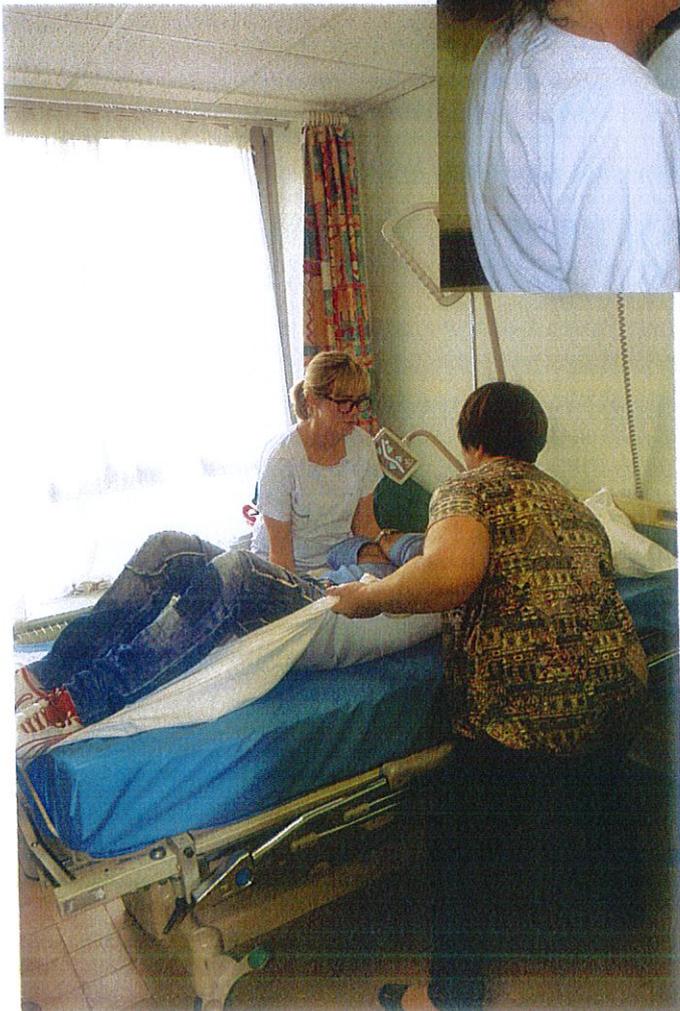
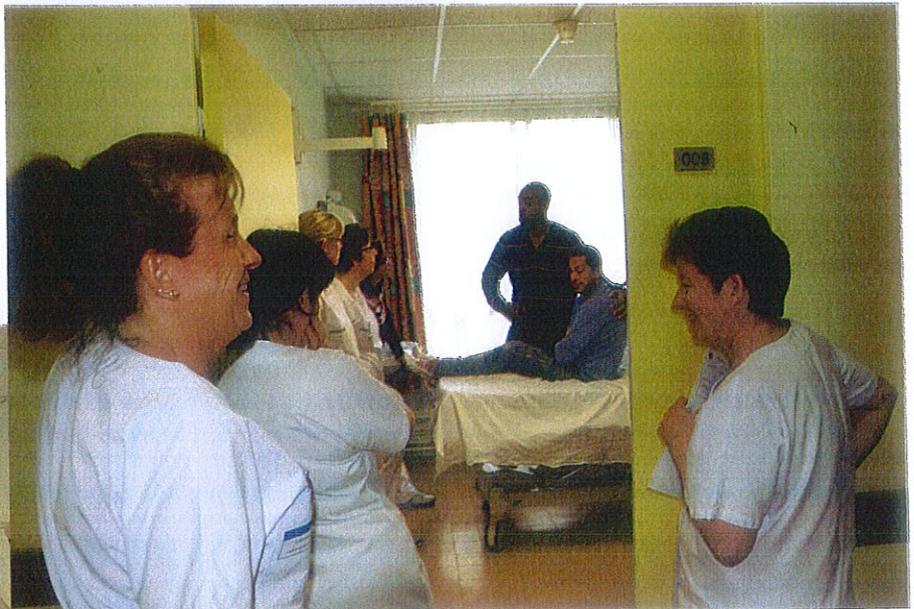
- ☞ Tester le matériel et être informé sur sa bonne utilisation
- ☞ Recevoir des conseils pour protéger son dos

### Avec le recul

- ☞ Améliorer vos pratiques et mieux protéger votre dos

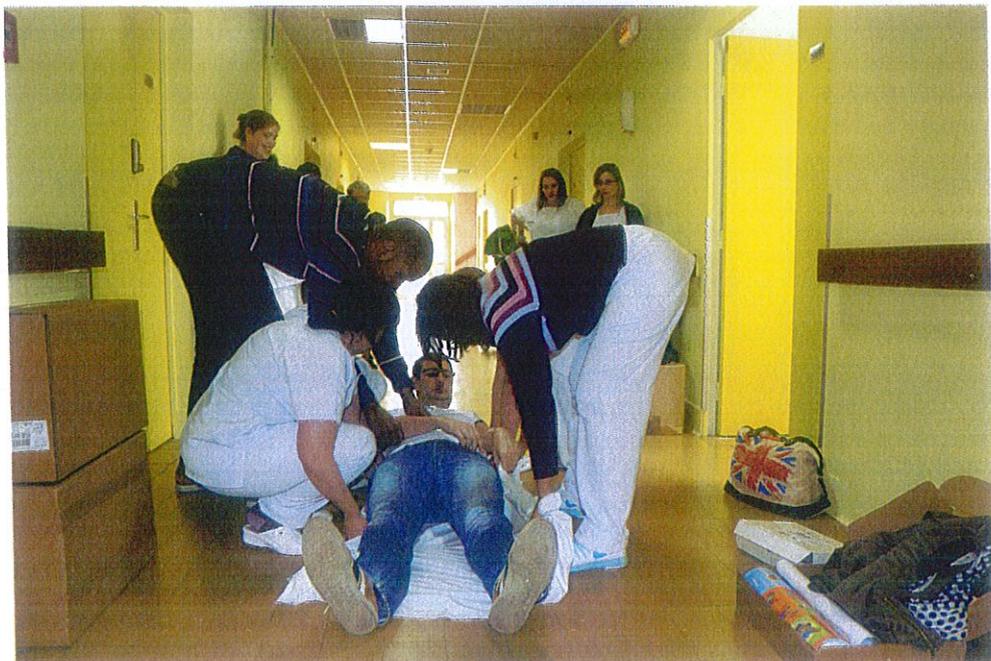
# **Annexe 7**

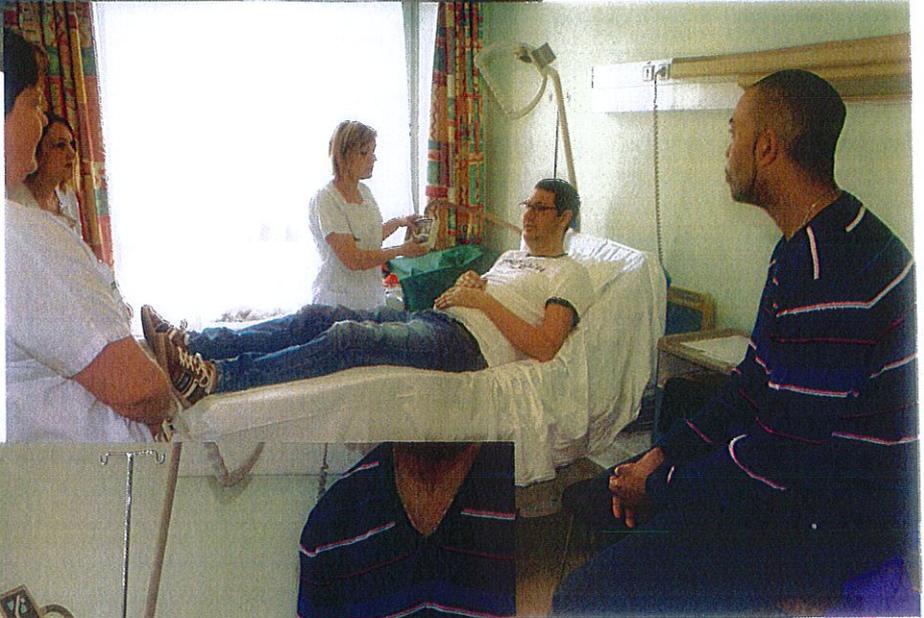
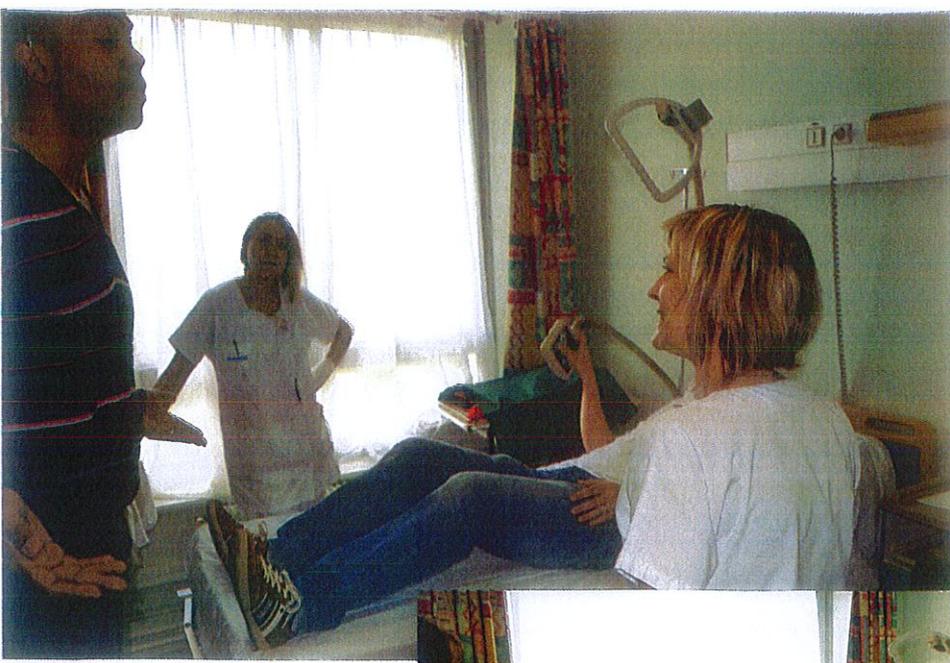












**FICHE SYNTHETIQUE**

(publiée sur internet)

**Etablissement :**

Nom de l'établissement : Groupe Hospitalier Sud-Ardenne

Service : Direction des Ressources Humaines

Adresse : 1 place hourtoule

Code postal : 08300

Ville : RETHEL

**Domaine(s)**

Conditions de travail et santé au travail

**Titre**

L'année du dos : formez-vous pour ne pas vous déformer

**Résumé (maximum 10 lignes) :**

Depuis 2015, l'établissement a engagé de nombreuses actions avec pour objectif de réduire les problèmes de dos des professionnels de l'établissement. Pour ce faire, deux actions principales ont été mises en place. La première permet de former des référents « manutention » dans l'ensemble des services afin de permettre une transmission à leurs collègues des bonnes pratiques. La seconde, en cours de réalisation, a été l'instauration d'une « chambre des bonnes pratiques en manutention » à destination de tous les professionnels. Pendant une journée, les trois référents établissements ont formé les professionnels aux bonnes pratiques en manutention sur proposition par ces derniers de cas pratiques pendant quelques minutes. Une vidéo retraçant l'évènement est en cours de réalisation et sera diffusé au sein de l'établissement. Notre ambition est de poursuivre dans cette dynamique en mobilisant les acteurs sur le long terme et en continuant à développer des moyens innovants au service de l'amélioration des conditions de travail.

J'autorise la publication de cette fiche sur le site internet de la FHF et dans d'autres supports de communication.

